

leurs ressources, je me demande si le ministre songerait à offrir les services de nos fonctionnaires à ces pays. Ils pourraient ainsi profiter de nos techniques les plus perfectionnées.

Le dernier point que je voudrais mentionner, monsieur le président, est le programme des routes d'accès aux ressources. Je demanderais au ministre de poursuivre ce programme l'an prochain. J'ai signalé que dans les régions isolées, les gouvernements fédéral et provinciaux ont effectué un travail considérable sous ce rapport. Lorsque je considère l'histoire du Nord de l'Ontario, je suis toujours impressionné de constater que les premières équipes d'arpenteurs se sont rendues dans le Nord de l'Ontario un peu avant le début du siècle, vers 1886, et elles y ont dressé un relevé des ressources.

Il est intéressant de constater que durant cette brève période, qui n'a probablement pas dépassé deux ans, les 10 équipes ont effectué des relevés. Ils ont catalogué les nombreuses ressources de la région. Depuis lors, le ministre fédéral des Mines et les autorités provinciales ont tous deux complété ce catalogue. Fait intéressant à noter, ces plans du Nord de l'Ontario non seulement désignaient les emplacements exacts où les mines seraient exploitées, mais encore ceux où se développeraient des cantons propres à la culture. C'est étonnant, quand on songe que ces régions étaient entièrement boisées à l'époque. Les cantons indiqués sur le plan correspondent presque exactement aux régions agricoles et aux cantons actuels. Les régions minières ont été désignées longtemps avant qu'on ait trouvé du cobalt et de l'or à Kirkland Lake.

Ce programme des voies d'accès aux ressources ne se poursuit pas au hasard, comme on pourrait peut-être le croire. Lorsque des travaux sont décidés, ce n'est pas dans le vague espoir que l'exploitation des ressources suivra. Nous avons à peu près la certitude qu'elle suivra, à cause des renseignements des géologues et des autres fonctionnaires du service des mines. J'espère donc que le ministre prolongera ce programme des voies d'accès aux ressources. Je sais bien qu'il y a parfois des irrégularités. La nouvelle voie d'accès de Timmins à Sudbury, en construction, en sera une, je pense. Il semble qu'il suffise d'avoir un habitant à 20 milles de la route, pour que la route soit déviée dans cette direction. La route pourrait tout aussi facilement mener aux ressources si elle s'écartait de 20 milles de la ligne droite, mais le gouvernement ferait bien, selon moi, de laisser un peu à l'entrepreneur le soin du projet. Les Brown

[M. Peters.]

Industries ont suffisamment d'argent à mon avis pour se tirer d'affaire. Il appartient plutôt au ministre qu'aux intéressés, de décider du tracé de la route d'accès aux ressources. Il nous faudrait envisager l'affaire d'un point de vue assez objectif.

J'aimerais plus tard parler de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et des problèmes qui s'y rattachent. Une telle discussion entraînera peut-être l'élaboration d'un plan à l'intention de l'industrie minière pour les deux prochaines années, ce qui lui permettra de prendre des décisions.

M. Germa: J'applaudis au préambule de mon collègue, le député de Timiskaming. Le ministre, a-t-il dit, est peut-être l'un des membres du cabinet les plus amis du progrès. Je n'ai aucune raison de croire qu'il ne l'est pas. J'ai donc décidé de prendre la parole à cette occasion pour attirer son attention sur certains points qui, je pense, contribueraient au développement des ressources canadiennes pour le plus grand bien de nos concitoyens plutôt que pour celui des sociétés étrangères qui semblent contrôler les richesses minérales du pays.

● (4.30 p.m.)

Je me suis aperçu que le Parlement ne se rendait guère compte des ressources du Canada lorsque, il y a deux ou trois ans, l'ancien député de Sudbury crut bon d'amener 60 ou 70 députés dans sa ville, où ils furent invités par les sociétés minières à un dîner arrosé de vins fins. J'étais, à l'époque, membre du conseil municipal et j'y fus convié.

J'entrai en conversation avec certains députés qui trahissaient leur ravissement devant la richesse qu'ils croyaient extraite et répandue autour de la collectivité de Sudbury lorsqu'ils avisèrent trois puissantes cheminées d'usine qui vomissaient leurs exhalaisons à 600 pieds dans les airs. Ces députés furent très surpris d'apprendre que même si 125,000 personnes de la région de Sudbury sont reliées, directement ou indirectement, à l'industrie minière, la ville même et ses environs n'étaient pas tellement prospères. Ils n'étaient pas au courant de l'exemption fiscale de trois ans accordée aux sociétés minières. Ils connaissaient mal aussi l'allocation d'épuisement de 33½ p. 100 accordée à ces sociétés. Ces députés ignoraient qu'au niveau provincial, les propriétés minières ne sont pas soumises à l'imposition municipale. Donc, même si nous avons l'air prospères, comme pourraient le faire croire les cheminées de nos usines, en fait, nous ne le sommes pas.